

Reprise dans les bibliothèques sous quelles conditions ?

La réouverture ne peut être envisagée que si elle ne met pas en danger le public et le personnel.

Nous exigeons la mise à jour du document unique dès la reprise de l'activité des bibliothèques Rennaises, pour chaque métier avec une différenciation faite au niveau de l'évaluation du risque entre les métiers, **Exposition** : Depuis janvier 2020 une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine. Le Coronavirus COVID-19 se transmet par des gouttelettes émises par une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (mode de transmission par voie aérienne et contact manuel).

Description du risque : contamination avec symptômes liés à une affection respiratoire

Critère de fréquence du risque : à quantifier, mais élevé et complexe



Les conditions minimales pour envisager une reprise de l'activité des bibliothèques sont :

Pour le public :

- Uniquement drive pour récupérer les documents choisis, réponses par téléphone, et accès à internet pour les publics coupés du numérique avec accompagnement aux démarches administratives en ligne.
- Port du masque obligatoire pour les usagers des espaces de consultation internet avec accompagnement aux démarches administratives en ligne : la distanciation physique peut être très compliquée à appliquer.
- Mise à disposition des usagers du gel hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement.
- Nettoyage/désinfection entre chaque lecteur des claviers d'ordinateurs, bureaux et matériel de bureaux.
- Prise en compte du temps dans la réalisation des gestes barrières.
- Savon et essuie-mains jetables dans les sanitaires.
- Nettoyage des sanitaires plusieurs fois par jour et de façon plus fréquente.
- La pose systématique d'hygiaphones ou d'écrans de protection sur les banques d'accueil.
- Etude, au cas par cas, de la circulation de l'air par la climatisation : même si l'air intérieur est toujours rejeté et l'air insufflé toujours nouveau, il faut éviter la circulation d'air qui peut brasser le virus dans l'air. Nous demandons donc la mise à l'arrêt de la climatisation là où c'est possible.

Pour le personnel :

- Masques fournis par l'employeur et à tout le personnel.
- Port du masque obligatoire pendant les plages en service public mais aussi les plages de travail interne lorsqu'il y a plusieurs personnes dans le même espace : la distanciation physique peut être très compliquée à tenir.
- Gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment, dans toutes les salles et bureaux.
- Savon et essuie-mains jetables dans les sanitaires
- Nettoyage/désinfection régulier des claviers d'ordinateurs, bureaux et matériel de bureaux
- Aérer les locaux très régulièrement quand cela est possible.
- Nettoyage des sanitaires plusieurs fois par jour et de façon plus fréquente.
- Éviter un afflux de personnel dans les lieux de circulation et les lieux de travail.
- Organiser la rotation des agents en situation d'accueil du public de façon à limiter l'usage de tous les matériels par plusieurs personnes à la fois.
- Prise en compte du temps dans la réalisation des gestes barrière.

N'hésitez pas à nous faire remonter les dysfonctionnements constatés.

Préserver votre santé c'est aussi préserver celle de l'ensemble de la population.